



Paris, vendredi 1 décembre 2023

**AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2023/08109**

Pris en application :

Code des transports

**Modalités d'exploitation (modification  
exceptionnelle de l'amplitude de navigation)****MARNE-ECLUSES DE SAINT MAURICE, SAINT MAUR, CRETEIL****Modification temporaire des horaires de navigation ( tous les  
usagers - dans les deux sens )****- le 02/12/2023 de 09:00 à 18:00**

- o **Marne**  
entre les pk 173.050 (écluse de Créteil) et pk 178,000 (confluence marne seine)
- o **Marne ( écluse n°18 de Saint-Maurice )**  
pk 177,000
- o **Marne, canal de Saint-Maur ( écluse n°17 de Saint- Maur )**  
pk 174,500

**Commentaire :**

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont informés de la modification des horaires de navigation ce samedi sur les écluses de Saint-Maurice, Saint-Maur et Créteil. Ces écluses seront exceptionnellement ouvertes de 9h à 18h.

Cela fait suite à l'arrachage de la fibre optique raccordant l'écluse de Créteil au PCC de Saint Maurice, celle-ci ne peut plus être téléconduite depuis le poste de commande de Saint Maurice, ce qui contraint VNF à doubler les postes sur ce secteur et à restreindre les horaires d'ouverture en fonction du trafic et des effectifs disponibles.

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont invités à respecter la signalisation mise en place et à se conformer aux ordres donnés par les agents de la Direction Territoriale en poste.

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur [www.sif-seine.fr](http://www.sif-seine.fr) (uniquement sur PC).

**Service(s) à contacter :**

UTI Seine-Amont, 2, quai de la Tournelle, 75005 PARIS

Tél : 01 44 41 16 80 - Fax : 01 46 33 36 32

**Date limite d'affichage :**

03/12/2023

Directrice adjointe

**Signé**

Stéphanie PEIGNEY-COUDERC